



# BULLETIN D'INSCRIPTION

BALADE MOTOS MOBS VOITURES VINTAGES - MAILLEZAIS SAMEDI 29 JUILLET 2023

AU CHOIX : BALADE SEULE OU BALADE + CONCERTS

- 3h de balade avec pause gourmande en commun au Mazeau

13h Contrôle des inscriptions, Rue de l'Église à MAILLEZAIS (85),

14h Départ un macaron ou un brassard et un ticket boisson pour le retour vous seront remis

- Buvette à l'arrivée
- Ouverture des portes pour les concerts à 18h30, début des concerts à 19h (buvette et restauration sur place)

L'inscription est obligatoire avant le **24 juillet**. Pas d'inscription sur place.

Convoi de 300 motos - 50 voitures- 50 mobylettes

Les renseignements sur le présent bulletin doivent être lisibles et complets. (Refus d'inscription dans le cas contraire)

L'inscription doit être **IMPERATIVEMENT signée et accompagnée du paiement** par chèque bancaire à l'ordre de :

« Association COIN FOIR'EUX »

Un sms ou mail de confirmation sera envoyé à la réception de l'inscription

Un bulletin par participant

<input type="checkbox"/> Je viens <b>uniquement</b> à la balade 4€ par casque/place	<input type="checkbox"/> EN MOTO	<input type="checkbox"/> passager
<input type="checkbox"/> Je viens à la balade et aux concerts 21€ par casque/place	<input type="checkbox"/> EN MOBYLETTE	
	<input type="checkbox"/> EN VOITURE	<input type="checkbox"/> passager <input type="checkbox"/> nombre

<b>MOTOS</b> : Véhicules à 2 ou 3 roues 125cm3 mini	<b>MOBYLETTES</b> : 50cm3 et 100cm3	<b>VOITURES</b> : jusqu'à 1990
---	-------------------------------------	--------------------------------

Nom : .....	Marque du véhicule :
Prénom : .....	.....
Code Postal : .....	Modèle :
Ville : .....	.....
Mail : .....	Immatriculation :
Portable : .....	.....

**Assurance** : L'association Coin Foir'eux et leurs membres déclinent toute responsabilité des dégâts matériels et corporels qui pourraient survenir durant la durée de la balade. Tout véhicule participant doit posséder sa propre assurance.

**J'ATTESTE**, par la présente, de la conformité des renseignements ci-dessus et m'engage à respecter le règlement ci-dessous. Je certifie que mon véhicule respecte les lois et normes en vigueur.

## RÈGLEMENT

### Comportement pendant la randonnée :

Respecter le code de la route. Contrôler sa vitesse et respecter les distances de sécurité, tout en restant groupé  
 Écouter les consignes des jalonneurs (porteurs d'un gilet orange « Je suis Coin Foir'Eux ») qui seront là pour encadrer le convoi.  
 Conserver sa place durant le parcours. Seuls les jalonneurs peuvent remonter le convoi et donc dépasser.  
 Faire attention aux jalonneurs susceptibles de remonter le convoi et de s'y insérer.  
 En cas de panne ou d'arrêt d'urgence, seuls les jalonneurs s'arrêtent pour sécuriser le randonneur. Un fourgon suit le convoi pour porter assistance.  
 Pour une meilleure fluidité du convoi, les 125cm3 et motos peu puissantes doivent se placer à l'avant du convoi, les plus puissantes, après.

**STRICTEMENT INTERDIT** : Burn, wheeling, rupture, consommation d'alcool pendant toute la durée du parcours

Fait à .....	<u>Signature</u> :
Le .....	

Demande de renseignements : [randomotocoinfoireux@gmail.com](mailto:randomotocoinfoireux@gmail.com) Pascal : 06 88 82 01 22 (sms) ou Freddy : 06 84 99 77 08 (sms)